

qu'à une époque éloignée le seigneur de Neufchâteau épousa la fille du comte de Hochstade, seigneur de Dalhem, qui lui apporta en dot la seigneurie de Hanneffe. Devenue veuve, elle maria sa fille à Eustache de Warfusée qui devint ainsi seigneur de Neufchâteau. Renard de Neufchâteau, issu de ce mariage, succéda à ses parents. L'arrière-petit-fils de ce dernier, appelé Renier de Nuwenborg ou Neufchâteau, possédait encore la seigneurie en 1445. — En 1731, Florentine-Marie de Gulpen légua Neufchâteau et Wodémont à son cousin Eugène-Théodore Hoen de Carthils, en lui imposant la condition d'adopter le nom de Hoen-Neufchâteau. L'une et l'autre seigneuries restèrent dans cette famille jusqu'à la Révolution. Celle de Neufchâteau relevait en fief de la cour féodale de Dalhem; quant au château de Wodémont, il relevait de la cour féodale de Limbourg. — Il existait à Neufchâteau une cour féodale et une cour foncière à Wodémont.

Population en 1815, — 790 habitants.

» » 1840, — 1,000 »
 » » 1890, — 846 »
 » » 1910, — 740 »

NEUFMAISON, comm. de la prov. de Hainaut; à 15 1/2 kil. de Mons, à 10 kil. de Lens, à 3 kil. de Sireault, à 6 1/2 kil. de Baudour et de Ladeuze.

Pop. 549 hab.; — sup. 493 hect.

Arr. adm. et jud. de Mons; cant. de j. de p. de Lens. — Ev. de Tournai.

Terrain uni, gén. sablonneux; — agriculture.

Dans l'église, bâtie en 1725, on remarque un bénitier en pierre du XVI^e siècle.

On a découvert sur son territoire des substructions romaines.

Ce village appartenait primitivement à l'abbaye de Saint-Amand. — Il s'y trouvait une seigneurie connue sous le nom de la Motte, qui fut longtemps propriété de la famille Du Quesnoy. Il y avait aussi la seigneurie de la Roche.

Nova domus, 1107; *Næufmaison*, 1186.

Alt. de 74.16 m. au seuil de l'église.

D'aucuns écrivent *Neufmaisons*.

Pop. en 1815, — 494 hab

» » 1840, — 662 »
 » » 1890, — 636 »
 » » 1910, — 568 »

NEUFMOUSTIER (abbaye de), voir **HUY**.

NEUFVILLE, comm. de la prov. de Hainaut; à 15 kil. de Mons, à 8 kil. de Lens et de Cambron-Saint-Vincent, à 5 kilom. de Soignies, à 9 kil. de Naast.

Pop. 2.487 habitants; — sup. 1.830 hectares.

Arr. adm. et jud. de Mons; cant. de j. de p. de Lens. — Ev. de Tournai.

Terrain assez égal; sol varié; — agriculture. — Instrum. aratoires; fabrique de chicorée; brasserie; chevaux et bétail; meunerie.

Eglise à trois nefs, de style roman, bâtie en 1776-1777.

Le village est situé près de la chaussée romaine dite de Brunehaut. — Il est mentionné dans une chartre de donation faite par Godefroid le Captif à

l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, l'an 979. — La seigneurie a été la propriété des familles d'Ittre et de Ghislenghien. — On y trouvait les seigneuries de Bagenrieux, d'Hasnon, de Fellignies, et de Godimont. Le comte de Hainaut possédait le Sart-le-Comte, dont les échevins se servaient d'un sceau aux armes du Hainaut.

Nova villa, 1107. — D'aucuns écrivent *Neufvilles*.

Alt. de 85 m. au seuil de l'église.

Ce nom, au lieu d'être traduit en latin par *nova villa*, aurait dû, dit-on, être rendu en cette langue par *novem villa*, puisque cette localité se composait de neuf métairies qui formaient neuf hameaux.

Population en 1815, — 1,583 habitants.

» » 1840, — 1,940 »

» » 1890, — 2,190 »

» » 1910, — 2,637 »

En 1815 et en 1845, — *Neuvilles*.

NEU-MORESNET, voir plus loin, cercle « **EUPEN-MALMEDY** ».

NEUVE-ÉGLISE, voir **NIEUWKERKE** (Fl. Occ.).

NEUVILLE, dépendance de la commune de Ciplet (prov. de Liège). Voir **CIPLET**.

NEUVILLE-EN-CONDROZ, comm. de la province de Liège, sit. sur la route de Liège à Terwagne; à 20 kil. de Huy, à 6 kil. de Nandrin et de Clermont, et à 229 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 575 hab.; — sup. 1,080 hect.

Arr. adm. et jud. de Huy; cant. de j. de p. de Nandrin. — Ev. de Liège.

Terrain inégal; sol argileux et calcaire; — agriculture. — Pierres calcaires, fours à chaux; manuf. et comm. de bois; fabr. d'instrum. aratoires et de sirop de fruits.

Cours d'eau: le ruisseau la Neuville.

Château seigneurial, avec vastes jardins, et une magnifique forêt de 700 hectares.

Ci-devant pays de Liège. — La seigneurie de Neuville relevait en fief de la cour féodale de Hermalle-



Château de Neuville-en-Condroz

(Photo Nels)

sous-Huy. Elle appartenait, au XIII^e s., à Renier, fils de Thomas, sire de Hermalle, qui était lui-même fils d'Othon, sire de Warfusée. Au commencement du XV^e s., la seigneurie passa par mariage dans la famille de Warnant. En 1724, Aldegonde-Louise-Françoise de Warnant devint la femme de Damien-Adrien-Ernest de Lannoy-Clervaux; leurs descendants se maintinrent à la Neuville jusqu'à la Révolution et continuèrent à posséder le château jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Il y avait une cour de justice dans le village.

Population en l'année 1816, — 430 habitants.

» » » 1840, — 622 »

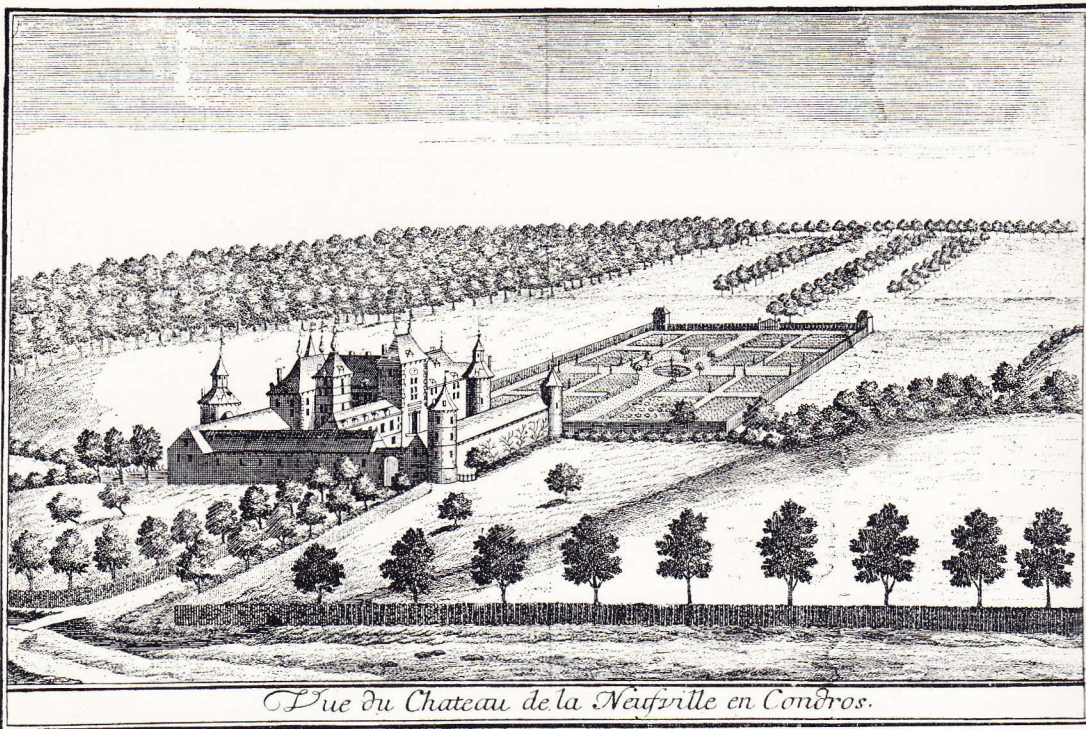
1914. Ils incendièrent 14 maisons et fermes (les 25 et 26 août), sans aucune nécessité militaire.

Le 26 au matin, 2 civils furent fusillés en même temps qu'un soldat belge qui n'avait plus rien de son uniforme. Les trois victimes n'avaient aucune arme sur elles.

Population en 1840, — 526 habitants.

» » 1890, — 618 »

NEUVILLE-SOUS-HUY, commune de la province de Liège, située sur la rive droite de la Meuse; à 4 1/2 kil. de Huy, à 2 kil. d'Ampsin, à 3 kil. de Tihange.



Vue du Château de la Neuville en Condros.

Gravure extraite de Saumery

NEUVILLE (le-Chaudron), comm. de la prov. de Namur, sit. sur la route de Charleroi à Couvin; à 3 1/2 kil. de Philippeville, à 1 kil. de Samart, et à 244 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 550 hab.; — sup. 1,401 hect.

Arr. adm. de Philippeville; arr. jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Philippeville. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; plaines et coteaux; sol calcaire; — agriculture. — Mine de pyrite; carr. de marbre rouge, de pierre de taille, de moellons, et de chaux.

L'église date de 1760.

Il y avait des seigneurs particuliers au XI^e s. Au commencement du XIV^e s., Neuville était passé au pouvoir du comte de Luxembourg. La seigneurie de Neuville était, dès le XV^e s., passée sous la souveraineté de l'évêque de Liège et ressortissait à la prévôté de Revogne. Elle était possédée, en 1559, par Jean de Sorée, seigneur aussi de Clermont ou de Clémont, et Marie de Fanchon, son épouse. A la fin du XVII^e s., était seigneur de Neuville et vicomte de Clermont, Guillaume, baron de Moreau, prévôt de la châtellenie de Revogne (1708).

Les Allemands arrivèrent à Neuville le 25 août

Population 94 habitants; — sup. 250 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Huy. — Ev. de Liège.

Sol argileux, sablonneux et rocailleux.

Cours d'eau: la Meuse.

L'église a été restaurée au XVIII^e siècle; la tour et les deux chapelles latérales sont de style gothique et paraissent très anciennes. — Château de la Neuville, dont le plan fut, dit-on, dessiné par Vauban, le célèbre ingénieur de Louis XIV. Ce domaine, qui dépendait jadis de la cour allodiale de Liège, a passé de la famille des chevaliers de Grady dans celle des princes de Ligne.

Ci-devant pays de Liège. — Neuville était une seigneurie relevant de la cour allodiale de Liège. La famille Rouet qui, dans la suite, prit le nom de Royer, conserva la seigneurie du XIII^e jusqu'à la fin du XVI^e s.

Alt. de 80 m. au seuil de l'église.

On dit aussi *Neuville-sur-Meuse*.

Population en l'année 1840, — 158 habitants.

» » » 1890, — 150 »

» » » 1910, — 145 »

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925